

PRINTEMPS 2023

nouvelles de CANDIAC



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000
accueil@ville.candiac.qc.ca

Service des loisirs

59, chemin Haendel
450 635-6020
loisirs@ville.candiac.qc.ca

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6060
cour@ville.candiac.qc.ca

Service des travaux publics

80, boulevard Montcalm Nord
450 444-6040
travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

Jours fériés

Les services municipaux seront fermés le lundi 22 mai, le vendredi 23 juin et ainsi que le vendredi 30 juin dans le cadre de journées fériées.

La bibliothèque municipale sera fermée le samedi 24 juin, mais elle sera ouverte le samedi 1^{er} juillet.

Vignette de la page couverture

La Scène Cascades est un lieu de rassemblement adoré des Candiacois. Il va sans contredit que les Candiac en musique sont des spectacles attendus chaque été! Consultez la programmation dans le cahier Cadence été 2023 afin de découvrir les artistes invités.

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District la Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Anne Scott
District Montcalm



Marie-Josée Lemieux
District Jean-Leman



Daniel Grenier
District Deauville



Chantal Goyette
District De la Gare



Mot du maire

Chers citoyens,

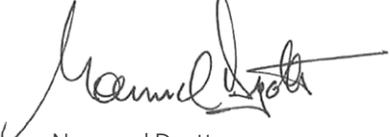
Le printemps bat son plein et dame Nature nous offre déjà de magnifiques journées. Ce sont les prémices d'un agréable été qui nous attend. Chaque année, j'ai le plaisir de vous croiser lors des événements organisés par la Municipalité. J'espère vous y retrouver en grand nombre encore une fois cet été!

Au-delà de tous les événements attendus, tels que les fameux concerts Candiac en musique ou bien l'événement Pleins jeux ainsi que l'Expérience nature urbaine, notre ville regorge d'activités qui méritent le détour. Je pense notamment aux jardins collectifs qui attirent plusieurs bénévoles chaque saison estivale. Comme vous l'avez récemment découvert, nous avons d'ailleurs mis sur pied le *Plan de développement d'une communauté nourricière* à Candiac. Ce plan, adopté en début d'année, est un outil de planification qui permettra de définir les priorités et de mobiliser la communauté autour d'une vision, soit celle favorisant le développement harmonieux d'une variété d'activités nourricières inclusives et collectives tout au long des saisons.

Cette vision s'intègre d'ailleurs naturellement dans les actions menées par la Ville afin de répondre à l'objectif de développement durable #11 des Nations Unies, « Villes et communautés durables ». Pour rappel, notre *Plan stratégique de développement 2018-2033* s'inspire étroitement des 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies. La Ville de Candiac a été ainsi l'une des premières municipalités québécoises à les intégrer dans sa planification stratégique. Les pages suivantes vous permettront de bien saisir l'importance de ces objectifs et de comprendre leur lien causal avec les actions et les projets de la Ville de Candiac. D'ailleurs, vous serez invités à repérer prochainement les objectifs à travers les différentes publications municipales.

Je souhaite à tous, au cours des prochains mois, du temps en famille et entre amis de qualité, parsemé de découvertes. Ce sera un plaisir de vous croiser dans l'un de nos beaux parcs!

Votre maire,



Normand Dyotte

Normand Dyotte
Maire

Les prochaines séances
du conseil municipal sont
prévues le 15 mai et le 19 juin.

M. Jean-Michel Roy,
conseiller du district
Fouquet, agira à titre
de maire suppléant
jusqu'au 31 octobre.
Consultez le candiac.ca
pour demeurer informés.

Le développement durable à Candiac en 5 minutes!

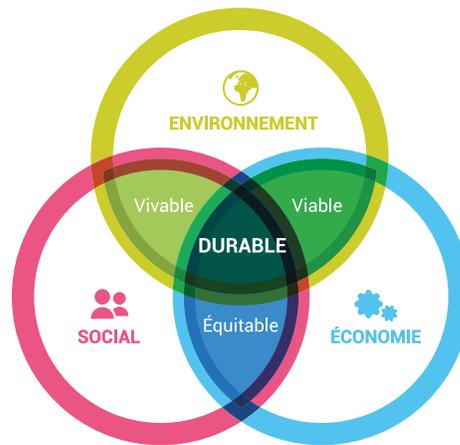
« Le **développement durable** est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

- Organisation des Nations Unies

Quels sont les trois piliers du développement durable?

Contrairement à la pensée populaire, le développement durable n'est pas uniquement synonyme d'environnement. En effet, pour qualifier un avenir de « durable », on doit solidifier les bases du développement social, économique et environnemental. Ainsi, c'est uniquement en renforçant réellement les synergies entre ces trois piliers, qu'on parvient à travailler vers ce qu'on peut appeler « un avenir durable ».

- Pour la qualité de l'environnement
- Pour l'équité sociale
- Pour l'efficacité économique



À Candiac, le Plan stratégique de développement 2018-2033 est ancré sur cette définition. Les principes directeurs, la mission et la vision du plan ont judicieusement été composés selon les trois piliers qui forment réellement l'essence du développement durable.



Vision 2033

« Construire, grandir et se développer, intelligemment. Pour que nos enfants puissent s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire. Pour qu'ils profitent de parcs et d'espaces verts gérés et répartis judicieusement. Pour qu'ils se déplacent activement et durablement. Pour qu'ils bénéficient d'une vie culturelle dynamique et enrichissante. Pour que vous et les prochaines générations puissiez vivre sereinement. »

- Plan stratégique de développement 2018-2033

La Vision 2033 est en symbiose avec les synergies du développement durable. D'ailleurs, les six chantiers stratégiques qui en découlent sont le reflet des piliers illustrés plus haut.



Candiac, une ville dans un village global

En 2015, les Nations Unies ont adopté ce qu'on nomme les « 17 objectifs de développement durable (ODD) ». Il s'agissait d'un appel mondial à agir dans le but de protéger la planète, de prioriser la paix et d'éliminer la pauvreté. Ces objectifs sont liés les uns entre les autres et se complètent parfaitement visant toujours l'équilibre social, économique et environnemental.

À Candiac, nous croyons que nous sommes une ville dans un village global et qu'il est indispensable d'agir aux échelles locales et municipales. C'est grâce à la créativité et au savoir-faire unique de tous et chacun qu'il est possible d'accélérer le progrès. Ainsi, la Ville de Candiac a fait le choix d'établir son *Plan stratégique de développement 2018-2033* sur ces objectifs. Ce plan a récemment été actualisé : les objectifs de développement durable représentent toujours l'assise des grands chantiers.



Par sa conception rigoureuse et sa cohérence avec les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, le Plan stratégique de développement est d'une pertinence indéniable. Ces objectifs, auxquels adhère la Ville de Candiac, sont un appel à l'action, au niveau local comme national, pour l'amélioration durable du sort des générations futures.

- Normand Dyotte, maire de Candiac



Les ODD au quotidien à Candiac

Les citoyens sont invités à surveiller les publications municipales et à repérer les objectifs qui sont mis de l'avant lorsque des actions prévues dans le plan stratégique sont réalisées. La reddition de comptes est tout à fait naturelle à Candiac et vous serez désormais aptes à identifier les ODD.

La signature CANDIAC FAIT SA PART se veut un engagement de la municipalité à jouer son rôle, à l'échelle locale, dans la réalisation des objectifs de développement durable établis par les États membres des Nations Unies.

 **BJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**CANDIAC
FAIT SA PART** 



Plan de développement de la communauté nourricière de Candiac 2023-2027

Ayant à cœur l'aménagement d'un milieu de vie de qualité pour tous ses citoyens, la Ville de Candiac a souhaité poursuivre ses actions en matière de développement durable en élaborant un *Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN)*. Cet outil de planification permet de définir les priorités et de mobiliser la communauté autour d'une vision, d'objectifs et d'actions réalistes à mettre en œuvre collectivement pour favoriser l'émergence de projets nourriciers sur le territoire. La réalisation du PDCN est le fruit d'un exercice de recherche, de consultation citoyenne et de concertation d'acteurs du milieu, visant à développer un plan à l'image des Candiacois.

Ce plan d'action repose sur 5 grands objectifs :

1. Contribuer à l'éducation de la population, au partage des savoirs et à la mise en valeur des initiatives.
2. Favoriser l'implantation d'initiatives et d'entreprises nourricières locales.
3. Stimuler le développement d'initiatives nourricières citoyennes.
4. Mettre en valeur les entreprises d'ici et assurer l'accès aux produits locaux.
5. Développer des outils de gouvernance et des partenariats.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du *Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région*.

Pour consulter le plan, visitez le candiac.ca sous *Plans et engagements*.

Déconstruction responsable, bâtiment innovateur et futur parc municipal

Une autre page de l'histoire du futur centre-ville Montcalm vient de s'écrire. En effet, les prochains mois verront naître un futur bâtiment industriel unique en son genre à Candiac à la place de l'ancienne usine Owens Corning. Conçu et développé par le promoteur Rosefellow, ce nouveau bâtiment à usage industriel léger sans nuisance pour le voisinage sera construit en respectant les orientations du *Plan stratégique de développement 2018-2033* de la Ville de Candiac et du *Plan de développement urbanistique du centre-ville Montcalm*.

Déconstruire ou comment démolir de manière écoresponsable

Durant les démarches d'obtention du permis de démolition, la Ville de Candiac, accompagnée par RECYC-QUÉBEC, a convenu avec le promoteur Rosefellow d'un plan préliminaire de gestion des matières résiduelles du chantier de déconstruction et de démolition. L'objectif étant de prendre les mesures nécessaires afin de récupérer les matériaux et les produits pouvant être réutilisés ou recyclés et en détourner ainsi le maximum possible de l'enfouissement. Ainsi, la déconstruction du bâtiment vise, entre autres, à recycler 60 % des débris secs et 100 % de l'acier.

De plus, un terrain de près de 10 000 m² est en cours de cession à la Ville de Candiac dans le but d'en faire un parc municipal. Consultez le candiac.ca pour plus de détails.

Plan de développement de la communauté nourricière
Disponible dès maintenant



candiac.ca

Projet de réduction des produits à usage unique

La Ville de Candiac a reçu une subvention de RECYC-QUÉBEC afin de réduire l'utilisation des produits à usage unique dans les activités de loisir et les événements municipaux. Ces produits ont une très courte durée de vie utile et elles sont une source de gaspillage et de pollution. Il s'agit, entre autres, des bouteilles d'eau, de la vaisselle et des ustensiles jetables. Dans le cadre de ce projet, un consultant spécialisé étudiera l'ensemble des produits utilisés et émettra des recommandations afin d'aider la Ville de Candiac à réduire et peut-être même à retirer complètement les produits à usage unique dans les bâtiments et événements municipaux. Un pas de plus vers les objectifs de développement durable de la Municipalité!

Les Candiacois peuvent contribuer à cet effort environnemental en apportant avec eux leurs « réutilisables » (bouteilles, ustensiles, tasses réutilisables, etc.) lorsqu'ils se déplacent dans les parcs, à l'aréna, dans les événements, etc. et en évitant d'acheter des produits usage unique.



Débranchement des gouttières, agir pour préserver l'environnement!

Saviez-vous que des gouttières branchées directement au réseau d'égout municipal peuvent avoir des conséquences néfastes?

- Inondations, refoulement ou érosion de votre terrain
- Surcharge du réseau sanitaire
- Détérioration de l'eau des cours d'eau

Si vous habitez une maison unifamiliale, un geste simple peut contribuer à éviter ces problèmes. Débrancher les gouttières qui déversent directement ou indirectement les eaux pluviales dans le réseau d'égout municipal est un acte facile et plein de sens. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Utiliser un tuyau de descente qui évacuera l'eau de pluie à au moins 1,5 m du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain français.
- Récupérer l'eau de pluie dans un baril récupérateur et l'utiliser pour arroser votre jardin ou laver votre voiture.
- Diriger l'eau sortant des gouttières vers votre pelouse, votre plate-bande ou votre haie.
- Évacuer l'eau vers une tranchée drainante.

Pour vous accompagner dans vos démarches de conformité, la Ville de Candiac prévoit plusieurs actions tout au long de l'année. Une campagne de vulgarisation sera déployée.

De plus, une patrouille d'inspecteurs de la Ville se tiendra à votre disposition afin de vous expliquer l'importance de respecter le règlement 5003-54 encadrant le débranchement de gouttière à Candiac.

Tous les détails concernant les actions prévues par la Ville ainsi que les bonnes pratiques au sujet du débranchement des gouttières sont disponibles en ligne.

Pour plus d'informations, consultez la page *Débranchement des gouttières* au candiac.ca

**OPÉRATION
GOUTTIÈRE
VERTE**



100 JOURS

pour rendre votre installation conforme.

Avec notre soutien,
rien de plus facile!



CANDIAC

candiac.ca/gouttieres

Travaux à venir

Plusieurs travaux auront lieu à travers la ville au cours des prochaines saisons, notamment la réfection complète des infrastructures d'une portion du boulevard Champlain ainsi que de ceux du chemin d'Auteuil et de l'avenue Adams, initialement prévus pour l'été 2022. Surveillez la page *Info-chantiers* de l'Agora pour de plus amples détails.

NOUVEAU

Services en ligne
Info-chantiers



**Inscrivez-vous pour recevoir
les avis importants!**

✓ agora.candiac.ca





Écocentre de Candiac

L'écocentre est accessible aux citoyens de Candiac. Ce centre de récupération des matières résiduelles permet de se départir écologiquement de certains produits, matières et matériaux qui ne sont pas récupérés lors des collectes. Chaque résident de Candiac peut se départir gratuitement de 15 m³ de matières par année. Une fois cette quantité atteinte, des frais de 33 \$/m³ s'appliquent et sont payables par carte de débit ou carte de crédit.

Nouvelles matières acceptées à l'écocentre

- Ajout de produits électroniques : imprimantes 3D, calculatrices électroniques, montres intelligentes, lunettes intelligentes et moniteurs d'activité (ex. : podomètres, compteurs de pas, bracelets de sport).
- Bouchons de liège (liège naturel seulement).
- Résidus alimentaires pour les immeubles résidentiels non desservis par la collecte des matières organiques. Aucun résidu vert n'est accepté. Les résidus alimentaires doivent être ensachés dans un sac de papier ou du papier journal. Tous les types de sacs en plastique, y compris les sacs compostables, biodégradables et oxobiodégradables, sont refusés.

Consultez l'onglet *Écocentre* du candiac.ca afin de connaître toutes les matières acceptées ainsi que l'horaire en vigueur.

Collecte de branches et de gros rebuts

Une collecte de branches à domicile aura lieu les lundis **1^{er} mai**, **3 juillet** et **2 octobre**. Nous vous rappelons que les branches doivent être placées, au plus tôt, le samedi matin précédant la collecte et, au plus tard, à 7 h le matin même de la collecte, en tas compact en bordure de la rue (et non dans la rue). L'extrémité coupée doit être dirigée vers la rue. Les branches ne doivent pas être attachées. Une collecte de gros rebuts aura également lieu le **11 septembre**. Les deux collectes s'échelonnent sur plusieurs jours. N'oubliez pas que ces matières sont acceptées en tout temps à l'écocentre, selon les heures d'ouverture en vigueur.

Journées vertes

En 2023, la Ville de Candiac offrira de nouveau à ses citoyens des Journées vertes dédiées au déchiquetage gratuit et rapide de documents confidentiels afin de pouvoir s'en départir de façon sécuritaire et écologique.

Ces journées auront lieu dans le stationnement du Complexe Roméo-V.-Patenaude situé au 135, chemin Haendel :

- Samedi 13 mai, de 8 h à 12 h
- Samedi 10 juin, de 8 h à 16 h
- Samedi 9 septembre, de 8 h à 16 h
- Samedi 30 septembre, de 8 h à 12 h

Ce service est réservé exclusivement aux résidents de Candiac. Aucune inscription n'est requise; il suffit de présenter une preuve de résidence (permis de conduire, carte de citoyen, compte de taxes, etc.).

Seul le papier sera accepté dans le camion de déchiquetage (les brochures et trombones peuvent être laissés). Les boîtes ne devront contenir aucun métal ou autre média (CD, DVD, etc.). Vous devrez rapporter vos contenants vides. Limite de 5 boîtes par adresse. Prenez note que le service pourra se terminer avant la fin des heures préétablies si la capacité du camion est atteinte.

Pour toute question, communiquez avec les Services juridiques au 450 444-6010.



Collecte du bac brun chaque semaine

La collecte des matières organiques s'effectue chaque semaine depuis le 6 avril.

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts?

N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun. Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (seulement) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Le bac brun doit être obligatoirement sorti à côté de vos sacs de feuilles. Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!

Visionnez la vidéo explicative au roussillon.ca/bacs.

Alerte collecte

Inscrivez-vous aux alertes courriel pour connaître en temps réel les changements d'horaire, les retards ou les collectes spéciales.

Pour s'inscrire : info-collectes.ca

Tout ne va pas dans les déchets!

Chaque année, des incidents parfois graves se produisent lorsque des déchets dangereux, comme le chlore, la peinture, les huiles et leur contenant, les bonbonnes de propane, les ampoules fluocompactes, les piles, sont jetés.

Quoi faire avec? info-collectes.ca/dd

Collecte spéciale de surplus de carton

5 juillet

Placez le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu.

- Retirer les sacs et les styromousses.
- Couper les boîtes dépassant 1 m (maximum 1 m³).
- Défaire et empiler à plat ou les regrouper dans une boîte (laisser ouverte).
- Ne pas les attacher ou les ficeler.
- S'assurer que la pile peut être soulevée par une seule personne.

Placez vos surplus de carton avant 7 h le matin de la collecte!





Connaissez-vous les jardins collectifs?

De retour cet été, les jardins collectifs de Candiac accueilleront chaleureusement les jardiniers bénévoles, anciens et nouveaux, jeunes et moins jeunes. Les jardins collectifs sont un lieu d'échange pour tout citoyen de Candiac, peu importe son âge ou ses origines culturelles. Une visite au jardin peut devenir un moment de partage. Elle peut représenter l'occasion de progresser dans l'apprentissage de la langue française, de tisser des liens et de mieux s'intégrer dans la communauté. L'idée, c'est d'utiliser cet espace public comme un lieu d'interactions dans lequel le dialogue s'instaure et se poursuit.

Le jardin situé dans la cour arrière de la bibliothèque célébrera son 5^e anniversaire et l'autre, à la Place de la Fonderie, soufflera trois bougies. Ce mode de jardinage favorise le développement de compétences horticoles chez les participants et l'échange entre jardiniers d'expérience et débutants. Les récoltes des potagers seront partagées entre tous les jardiniers bénévoles et une partie sera redistribuée via l'aide alimentaire.

Accessibilité

L'aménagement des jardins offre une accessibilité pour tous ses jardiniers bénévoles. Certains pots sont situés au sol, alors que d'autres sont surélevés.

Bibliothèque de semences

Que vous ayez ou non le pouce vert, cultivez vos talents en jardinage en vous procurant gratuitement des semences biologiques à la bibliothèque. Du piment piri-piri aux tomates petit moineau en passant par les bok choy et les pois Cascadia, plus d'une cinquantaine de variétés sont offertes tant pour la culture en pots qu'en sol.

Pour plus de détails sur les semences ou pour vous inscrire comme jardinier bénévole, consultez le portail en ligne ou rendez-vous à la bibliothèque et profitez-en pour faire une récolte de livres et démarrer du bon pied votre saison de jardinage.



Poursuite de l'opération de remplacement d'arbres infestés par l'agrile du frêne

Dans le cadre de l'opération de remplacement des arbres atteints par l'agrile du frêne, la Ville s'est engagée à planter près de 2 000 arbres d'ici 2024. C'est en automne dernier que l'opération de plantation débutait avec un total de 545 arbres plantés. L'opération se poursuit avec la plantation de 800 arbres de différentes essences sur le territoire d'ici la fin de l'année 2023.

Rappelons que dans la poursuite de sa lutte contre cet insecte nuisible, la Municipalité a procédé à l'abattage de plusieurs centaines d'arbres atteints par l'agrile du frêne depuis 2020. Ces travaux ont eu lieu dans le but d'assurer la sécurité des usagers des espaces publics, et ce, en raison de l'avancement de l'infestation ainsi que de l'important degré de dégradation des frênes. L'objectif principal de cette opération est le remplacement intégral des frênes à Candiac.



L'aménagement de votre terrain au bénéfice de la biodiversité

Saviez-vous que de simples modifications dans vos pratiques d'aménagement paysager et d'entretien de votre terrain peuvent améliorer sa résilience aux différentes conditions climatiques tout en favorisant la biodiversité? Voici quelques pistes d'action :

Des aménagements paysagers durables et bien adaptés

Afin de rendre vos aménagements paysagers mieux adaptés aux variations de température et à la faune locale, favorisez l'achat de plantes vivaces et préférez d'espèces indigènes. Ces végétaux sont généralement mieux adaptés aux conditions d'ici et s'embelliront au fil des années. Pour une floraison en continu, sélectionnez des espèces avec différentes périodes de floraison. Vous pouvez également opter pour des espèces produisant des fruits. Ceci permettra d'offrir de la nourriture aux pollinisateurs et aux oiseaux, en plus d'agrémenter votre terrain.

Les gazons les plus courts ne sont pas toujours les meilleurs

Tondre moins souvent le gazon est un élément déterminant pour la santé d'une pelouse écologique. En effet, un gazon « coupé court » est davantage exposé au soleil et à la sécheresse et nécessite ainsi plus d'arrosage. Il attire aussi de l'herbe à poux et des vers blancs qui se nourrissent des racines, et dont on souhaite ensuite se débarrasser.

Un gazon avec des brins plus longs garde la terre plus humide. Également, si votre pelouse est diversifiée, elle abritera des plantes, des fleurs, des insectes pollinisateurs, des papillons et des oiseaux qui ensemble constitueront un écosystème capable de s'autoréguler naturellement.

Voici quelques conseils en vrac pour rendre votre pelouse plus résiliente et écologique :

1. Coupez votre gazon à une hauteur de 7,5 cm à 10 cm : un gazon plus long conserve mieux l'humidité.
2. Oxygénez la pelouse à l'aide d'un aérateur. Laisser les carottes au sol : elles contribuent à la santé du sol en nourrissant les micro-organismes.
3. Nourrissez votre sol, sans ajout de pesticides ou d'engrais :
 - Étendre quelques centimètres de compost de qualité sur la pelouse pour la nourrir et la garder humide.
 - Pratiquer l'herbicyclage : laisser les rognures de gazon coupé au sol afin de retourner les nutriments aux racines.
 - Broyer les feuilles tombées à l'automne et les laisser se décomposer au sol.
4. Semez des espèces variées : lorsque la pelouse est clairsemée, semer des mélanges de semences comprenant différentes espèces, notamment le trèfle blanc.
5. Limitez les arrosages avant les sécheresses pour ne pas rendre votre pelouse dépendante à l'eau.

Pour en savoir plus, consultez le candiac.ca sous l'onglet *Gestion différenciée des parcs et espaces verts*.



Retour du marché bio-local

Le marché bio-local sera de retour à Candiac pour une cinquième année consécutive. C'est un rendez-vous à l'Espace Parvie (100, boul. Montcalm Nord) les jeudis de 15 h à 19 h, du 22 juin au 12 octobre. Chaque semaine, une variété de fruits, de légumes et de produits certifiés biologiques vous y attendent.

Le marché sera également ouvert exceptionnellement le 18 mai dans le cadre de la traditionnelle vente des plants potagers. C'est un rendez-vous!





Bibliothèque
de Candiac

450 635-6032

biblio.ville.candiac.qc.ca

Bibliothèque de Candiac

Demi-heure du conte

L'enfant doit être accompagné d'un adulte.

- 7 mai, 10 h 30 - Centre Claude-Hébert bibliothèque (gratuit) 0-36 mois

Contes & brico

L'enfant doit être accompagné d'un adulte.

- 7 mai, 11 h - Centre Claude-Hébert bibliothèque (gratuit) 3-5 ans

24 heures de science

Ateliers scientifiques et ludiques. Le 6 mai, la biblio se transforme en laboratoire de science! Enfile ton sarrau et tes lunettes protectrices, les résultats des expériences sont parfois époustouflants!

- 16 mai, 13 h - Centre Claude-Hébert salon Saint-Marc (gratuit) 8-12 ans

Candiac en musique

La programmation estivale de cet été est complète. Consultez le cahier Cadence dès maintenant afin de découvrir les concerts auxquels vous aurez la chance d'assister! On vous suggère de mettre ces dates à vos agendas. Il y en aura pour tous les goûts! À noter que le Hors-série se tiendra à la Place de la Fonderie en juin, alors que les trois autres concerts se donneront à la Scène Cascades.

22 juin | 15 juillet | 19 août | 9 septembre

Jasons bière : Frette ou tablette

L'exposition *Frette ou tablette - 400 ans de bière au Québec* est toujours en cours au Musée d'archéologie de Roussillon. Venez rencontrer des experts en la matière pour jaser de bières du Québec. Dégustation de bières locales.

- 15 mai, 19 h 30 - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 18 ans et +

Le Québec à moto

Adepte de moto? Découvrez des parcours qui vous feront sillonner les plus beaux endroits du Québec. Hélène Boyer, auteure du guide *Le Québec à moto*, vous partagera ses coups de cœur ainsi que quelques trucs et astuces pour bien se préparer.

- 12 juin, 19 h 30 - Centre Claude-Hébert - bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

Atelier apprenti créatif

Introduction à l'impression 3D.

- 13 mai, 13 h, 10-16 ans
13 mai, 15 h, 16 ans et +
Centre Claude-Hébert - salon Saint-Marc (gratuit)

Café numérique

Venez découvrir les ressources numériques de votre bibliothèque autour d'un café. Musique, généalogie, livres et revues numériques, cours de langue, etc.

- 28 avril, 26 mai, 10 h 30 - Centre Claude-Hébert bibliothèque (gratuit) 16 ans et +

Tricot-biblio

Tricotez ou crochetez tout en échangeant avec d'autres personnes ayant la même passion. C'est un rendez-vous le deuxième mercredi du mois à l'espace foyer.

- 10 mai, 13 h 15 et 18 h - Centre Claude-Hébert bibliothèque (gratuit) pour tous

Sentier des arts

Le Sentier des arts est un musée à ciel ouvert situé en bordure du fleuve dans le magnifique parc André-J.-Côté. Accessible l'année durant, ce lieu d'exposition unique permet la découverte de différents types d'arts visuels dans un contexte enchanteur.

Exposition *Cœur d'enfant*

Les œuvres colorées de cette exposition tournent autour d'un thème particulier : l'enfance. L'exposition présente différentes scènes, tirées du quotidien ou de l'imaginaire, avec une vision enfantine et amusée de la vie.

☑ Du 29 mars au 20 juin

Événement familial *cœur d'enfant*

Au programme : bonbons, barbe à papa, animation pour enfant.

☑ 6 mai, 10 h – Sentier des arts (gratuit) pour tous

Programmation annuelle du Sentier des arts

Vous êtes invités à consulter la section *Sentier des arts* du candiac.ca afin de découvrir toute la programmation annuelle prévue jusqu'en janvier 2024. Vous y retrouverez également un aperçu des œuvres qui seront exposées.

Fondation Hélène-Sentenne

Portes ouvertes sur l'art à la Maison Hélène-Sentenne

Découvrez l'intérieur de la Maison Hélène-Sentenne et ses expositions lors des dimanches portes ouvertes sur l'art.

☑ Les dimanches – parc André-J.-Côté – Maison Hélène-Sentenne (gratuit) pour tous

Exposition printanière de la Fondation Hélène-Sentenne *Nature et personnages*

Admirez la collection d'œuvres de peinture acrylique de l'artiste candiacoise Graciela Barrère.

☑ Jusqu'au 28 mai

Symposium de la Fondation Hélène-Sentenne, 8^e édition

Amateurs de peinture, venez à la rencontre d'une quarantaine d'artistes qui vous feront découvrir plusieurs formes d'arts visuels.

L'édition de cette année se déroulera sous la présidence de Madame Diane Rossignol, artiste peintre.

☑ 3 et 4 juin, 10 h à 17 h

VIE CULTURELLE



Crédit photo : Valérie Trudel



Crédit photo : Graciela Barrère





RAPPELS ET BON VOISINAGE

Acquisition ou renouvellement d'une licence pour animaux désormais via la SPCA Roussillon

L'acquisition ou le renouvellement d'une licence, ainsi que son paiement, se font désormais en ligne, via la plateforme de la SPCA Roussillon.

Rappels pour les propriétaires de nos amis canins

Votre animal doit être en toutes circonstances tenu en laisse dans les espaces publics. Aussi, n'oubliez pas que la propreté est une question de civisme, les excréments de vos animaux doivent être ramassés et jetés de façon respectueuse.

Grande vente-débarras | 27 et 28 mai

La grande vente-débarras est le moment annuel pendant lequel les citoyens sont autorisés à effectuer une vente-débarras sans l'obtention d'un permis. Celle-ci se tiendra les 27 et 28 mai, beau temps, mauvais temps. Sans frais ni inscription, la vente doit se dérouler à l'intérieur des limites des terrains résidentiels. Rappelons que les commerces et les industries sont exclus de cette activité et qu'il est interdit de stationner un véhicule sur les pistes cyclables, même pendant ces deux jours. À noter que les citoyens peuvent se procurer un permis en ligne pour tenir une vente-débarras à une autre date au coût de 10 \$.

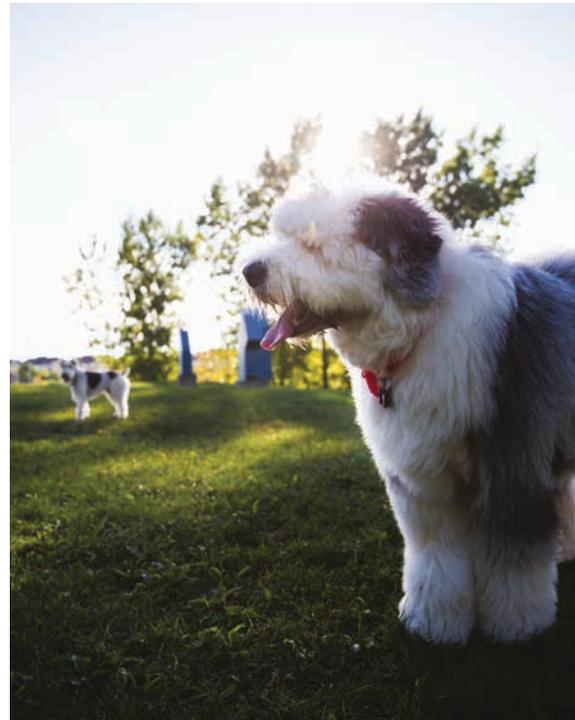
Demande de permis en un clic!

À tout moment, les citoyens de Candiac ont la possibilité d'effectuer des demandes de permis et de certificats d'autorisation en ligne via le site Web de la Ville. Qu'il s'agisse d'une demande d'ajout d'une remise, d'un gazebo ou d'un balcon, de l'agrandissement d'un stationnement, du remplissage d'une piscine ou de l'installation d'une clôture, il vous suffit de vous rendre au candiac.ca et de remplir le formulaire de la section *Demande de permis*. Si le type de permis dont vous avez besoin ne se retrouve pas dans la liste en ligne, vous pouvez vous adresser directement au Service du développement durable du territoire : permis@ville.candiac.qc.ca ou 450 444-6050.

Nids-de-poule et pelouse abîmée

Le beau temps est de retour et on s'en réjouit! Cependant, l'arrivée du printemps et la fonte de la neige réservent leur lot de surprises sur les routes : les nids-de-poule! Malgré les efforts de nos équipes qui sillonnent les rues de la ville, l'implication des citoyens est fortement souhaitée. Nous vous invitons donc à signaler au Service des travaux publics la présence de nids-de-poule, en précisant leurs emplacements exacts sur le territoire. Vous contribuerez ainsi à l'amélioration de l'état des voies de circulation. D'autre part, si votre pelouse a été abîmée à la suite d'une opération de déneigement, vous pouvez, jusqu'au 15 mai, effectuer une requête de réparation auprès du Service des travaux publics. Toute réclamation reçue après le 15 mai s'avérera irrecevable.

450 444-6040 | travauxpublics@ville.candiac.qc.ca



Vous avez des questions concernant la réglementation?

N'hésitez pas à contacter le Service du développement durable du territoire.

Téléphone : **450 444-6050**

Courriel : permis@ville.candiac.qc.ca



Versement de taxes

La date limite pour le deuxième versement des taxes foncières est le 8 juin 2022. Comment acquitter son compte de taxes? Les paiements par institution bancaire, Interac, chèque ou argent comptant sont acceptés. Pour connaître toutes les modalités de paiement, visitez le **candiac.ca** sous l'onglet *Taxes et évaluation*.

Usage de pesticides

Depuis l'entrée en vigueur du règlement 5018 encadrant l'utilisation des pesticides, il est maintenant requis pour l'entrepreneur et le propriétaire du terrain de faire une demande de permis pour l'utilisation des pesticides. Consultez le **candiac.ca** sous l'onglet *Pesticides* pour plus de détails.



Arrosage lors de l'ensemencement ou de la pose d'une pelouse

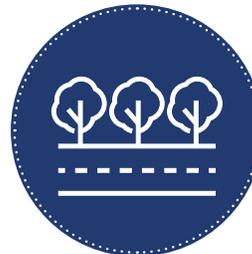
Afin de contrer la surconsommation d'eau potable, des frais de 10 \$ sont maintenant exigés pour l'obtention du permis d'arrosage lors de l'ensemencement ou la pose d'une nouvelle pelouse.

Abattage d'un arbre

Afin de protéger sa foresterie urbaine et l'importance qu'occupe le patrimoine arboricole sur son territoire, il est maintenant requis d'obtenir un certificat d'autorisation de la Ville avant de procéder à l'abattage d'un arbre sur une propriété privée. Il est possible de faire la demande via à la plateforme de demande de permis en ligne au **candiac.ca**.

Encadrement concernant les piscines résidentielles

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} juillet 2021, tous les propriétaires de piscine résidentielle, creusée, hors terre ou même démontable, doivent maintenant se conformer à la nouvelle loi provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles. Les citoyens ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes à la nouvelle réglementation.



Le *bulletin municipal* est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation

Service des communications et relations avec le citoyen et Service des loisirs

Révision

Stéphanie de Bollivier

Photos

Picaboo Photographie et Amélie Picquette

Conception graphique

Agence Caza

Impression

Pub Cité

Tirage

11 055 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

candiac.ca



Visitez l'aire
de détente
aménagée
en famille
ou entre amis!



Les jeudis
du 22 juin
au 12 octobre
15 h à 19 h

[ESPACE
PARVIE]

100, boulevard
Montcalm Nord

VOTRE NOUVELLE DESTINATION À CANDIAC REPREND VIE CET ÉTÉ

MARCHÉ BIO-LOCAL

OFFRE ALIMENTAIRE

BIBLIOCYCLETTE

AIRE DE DÉTENTE

JEUX



SURVEILLENZ LA
PROGRAMMATION
AU CANDIAC.CA

